

# Explosion démographique et mouvement migratoire au sein du Monde Arabe

“L’Economist” (Londres) a publié une étude substantielle sur le processus démographique et le mouvement migratoire, dans le Monde Arabe, étoffée par des statistiques qui semblent adéquates. Le conditionnement aléatoire de l’essor socio-économique arabe est très affecté par cette sombre vision du présent du Monde Arabe, fonction de son futur. Les Etats Arabes sont confrontés à un dilemme impératif qui les incite à procéder d’urgence à un changement radical de leur politique sociale. Il ne s’agit pas là d’alternative qui permet le choix, mais d’une option exclusive, foncièrement gérée par le concept islamique du “Bien communautaire”, rationnellement et canoniquement entendu :

Sidna Mohammed, saint Messager d’Allah - qu’il soit salué et béni ! - s’était bien adressé à l’Etat musulman naissant, en l’incitant à se reproduire, dans un élan génératif maximum. Mais, il s’agissait, alors de la première collectivité islamique, dont l’effectif ne dépassait guère cent quarante mille habitants (140.000) (je dis bien mille et non million) qui constitue aujourd’hui, dans les capitales du monde Islamique, à peine la population d’un petit quartier.

Abdelaziz Benabdellah

Bien que les recensements fiables soient rares, une chose est certaine ; il n’existe pas de pays arabes où la croissance annuelle de la population soit inférieure à 2,5 %. Dans presque tous ces pays, au moins quatre habitants sur dix ont moins de quinze ans. Aussi, la population globale du Monde arabe devrait-elle doubler d’ici vingt-trois ans. Les conséquences en seront lourdes pour des régimes qui ont déjà bien des difficultés à répondre aux attentes croissantes de leurs citoyens.

Deux raisons peuvent expliquer cette situation. Tout d’abord, au cours des vingt dernières années, l’amélioration de la qualité des services médicaux et du niveau de vie a permis une diminution de la mortalité infantile. Cette tendance devrait se poursuivre dans la mesure où les taux actuels de mortalité infantile, dans les pays arabes, sont toujours bien supérieurs à ceux des pays occidentaux (il est possible de mettre à part le Koweït qui constitue une exception). De fait, dans certains des pays arabes les plus pauvres, tels que les deux Yémen, la Mauritanie et le Soudan, la mortalité infantile atteint 100 pour mille pour les enfants de moins d’un an, elle s’élève à 90 pour mille en Egypte. Et, malgré sa richesse, l’Arabie Saoudite enregistre un taux de mortalité infantile de 83 pour mille contre 9 dans les pays de l’Europe du Nord.

Le deuxième facteur d’accroissement de la popu-

lation est la propension des populations arabes à avoir des familles nombreuses. Le Yémen du Nord, par exemple, avec plus de huit naissances par femme, possède probablement le taux de fécondité le plus élevé du monde. En général, le taux de fécondité des pays arabes est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Cependant, c’est un des facteurs sur lequel pourrait agir les gouvernements, en insistant auprès des populations sur les avantages des familles plus restreintes, et en encourageant une utilisation massive de la contraception. On constate que peu le font.

En fait, aussi bien le colonel Kadhafi en Libye que les dirigeants des Emirats pétroliers du Golfe, pensent que l’importance de leurs pays sera renforcée par une population nombreuse. L’Irak, au sortir d’une guerre contre un voisin plus peuplé, se glorifie d’avoir stoppé l’évolution vers des familles plus restreintes, grâce à de généreux encouragements, en faveur de la natalité. C’est ainsi qu’après une quatrième naissance, les Irakiens perçoivent des prêts immobiliers sans intérêt et que la mère a droit à un congé de maternité d’un an payé à 100 %. Les affiches irakiennes pendant la guerre proclamaient que “mettre un enfant au monde, c’est planter une flèche dans les yeux de l’adversaire”.

D’autres gouvernements admettent que leur population s’accroît à un rythme trop rapide pour

permettre à leur économie de suivre le mouvement. C'est le cas de la Jordanie qui le reconnaît discrètement et de l'Égypte qui l'admet plus ouvertement. Cependant, afin de freiner l'accroissement de leur population, les autorités devront surmonter un double obstacle : la croyance traditionnelle des communautés arabes qui considèrent les familles nombreuses comme une bénédiction, et la conviction que la contraception est incompatible avec la religion islamique. Mais, au cours des années récentes, l'Égypte a réussi à démontrer que le monde arabe était capable d'accepter la régularisation des naissances, bien que les progrès enregistrés soient lents.

Au début du siècle dernier, l'Égypte avait une population inférieure à 2,5 millions d'habitants. A l'heure actuelle, il y a 55 millions d'Égyptiens et leur nombre s'accroît de 4 millions tous les huit mois. Aussi, l'Égypte est-elle actuellement dans l'incapacité de fournir des logements ou du travail à tous ses citoyens, et il vaut mieux ne pas évoquer les 50 millions d'habitants supplémentaires qui viendront grossir la population actuelle, au cours du prochain quart de siècle. Sauf miracle économique - un événement qui a autant de chances d'intervenir qu'une nouvelle ouverture des eaux de la Mer Rouge - l'Égypte a toutes les chances de devenir à la périphérie Sud de l'Europe, un Bangladesh fourmillant de population.

Heureusement, l'Égypte a la chance d'avoir un dirigeant qui ose parler du péril démographique qui s'annonce, le président Hosni Moubarak prononce rarement un discours sans insister sur la nécessité de réduire la taille des familles. Mais les factions islamiques, qui constituent l'opposition parlementaire à son gouvernement ne partagent pas ses analyses sur l'urgence de la situation. L'attitude de M. Maamon Odeibi, un des porte-paroles des Frères musulmans est, à cet égard, typique. En effet, s'il concède que la religion islamique autorise le contrôle des naissances, lorsque cela est absolument nécessaire et s'il admet que la croissance de la population égyptienne n'est plus en phase avec celle de l'économie, sa seule réponse est d'insister sur la croissance économique qui découlerait de la simple application de la Loi coranique ou Charia et non sur le contrôle des naissances.

Pour s'opposer à de telles assertions, le gouvernement égyptien fait des efforts extraordinaires pour démontrer que l'on peut pratiquer la contraception et demeurer un bon musulman. C'est ainsi qu'en 1981, le grand Mufti de Al-Azhar a publié une "fatwa" (décret religieux), confirmant la légalité religieuse de

la contraception. Par ailleurs, l'administration chargée de la propagande pour le contrôle des naissances, le centre égyptien d'information, d'éducation et de communication tire une grande partie de ses arguments du Coran et des Hadith comme le démontre son directeur M. Nabil Osman, les textes sacrés mettent bien en lumière l'importance que l'Islam attache à la qualité des êtres humains et non pas simplement à leur nombre.

Et, il semble bien que le gouvernement soit en train de gagner la partie. Bien évidemment, l'interruption de grossesse demeure illégale, à moins que la santé de la mère ne soit en péril et la stérilisation n'est pas approuvée par les autorités religieuses. Mais, au Caire, on considère que plus de 60 % des femmes, en âge de procréer, utilisent des méthodes contraceptives, un chiffre en hausse comparé aux 30 % de 1984. Et, bien que les progrès soient plus mesurés, en dehors de la capitale, puisque dans certaines villes de la Haute Égypte, moins d'un couple sur cinq pratique la contraception, il n'en demeure pas moins que l'évolution va dans le bon sens. Par ailleurs, dans les enquêtes, seule une infime proportion des épouses citent des objections religieuses, pour justifier le non recours à la contraception. En fait, la plupart s'inquiètent beaucoup plus des effets secondaires des méthodes contraceptives.

Les perspectives sont-elles plus roses pour autant ? On peut répondre par la négative, car même dans le meilleur des cas, il faudra une très longue période pour arriver à maîtriser la croissance de la population. Le gouvernement égyptien souhaiterait faire diminuer le taux actuel de croissance démographique qui atteint 2,8 % par an, pour le ramener à 2,1 % en 2001. Mais, dans un pays à forte natalité, pour parvenir simplement à la stabilité, il est nécessaire que la contraception se développe. Aussi, pour atteindre ses objectifs, l'Égypte doit faire en sorte que le nombre des méthodes contraceptives double. Ceci alors que six égyptiens sur dix ont moins de vingt ans et environ 40 % ont moins de 15 ans. Avant que l'on puisse entrevoir les premiers signes d'une diminution de la population, il faudra attendre que la génération actuelle des femmes en âge de procréer ait achevé son cycle de fécondité.

#### Conséquences :

La démographie est un sujet qui peut paraître ennuyeux. Mais, l'explosion démographique qui affecte les pays arabes est, sans aucun doute, l'événement le plus visible et le plus dangereux dans leur situation.

La plupart des régimes des Etats du Golfe encouragent les naissances, car une augmentation de celles-ci peut leur laisser espérer qu'un jour, ils seront à même de faire tourner leurs économies, sans le recours à une main d'oeuvre extérieure et éviter ainsi la pénétration d'influences étrangères non désirées. Mais, même les Emirats devraient se faire du souci. En effet, les populations des Etats membres du Conseil de coopération des Etats Arabes du Golfe (CCG) créé en 1981, s'accroissent à un rythme d'environ 3,5 % par an, soit encore plus qu'en Egypte. Cela signifie qu'elles doubleront au cours des deux prochaines décennies, passant de 10 millions à 20 millions de personnes. Mais, en tout état de cause, les difficultés arriveront encore plus vite. En effet, Birks et Sinclair, une société de conseil britannique, a prévu que près de moitié des habitants de l'Arabie Saoudite aura moins de quatorze ans en 1992.

Si l'on considère ces prévisions, les Etats du Golfe auront de plus en plus de difficultés à financer les avantages sociaux qu'ils accordent. Riches, ils ont fait preuve à l'égard de leurs ressortissants d'une générosité qui n'est plus supportable. Les citoyens du Golfe, par exemple, considèrent comme normal de ne pas acquitter d'impôts sur le revenu, de ne pas déboursier d'argent pour l'éducation ou les soins médicaux, ou de ne pas assumer le coût réel de l'électricité qu'ils consomment. Les citoyens saoudiens s'attendent à occuper un emploi bien payé et honorable, sans se préoccuper de leurs capacités professionnelles. Enfin, chaque Saoudien a le droit de recevoir du gouvernement un terrain et un prêt sans intérêt de 80.000 dollars, afin d'y faire construire une maison. Bien sûr, l'Arabie Saoudite dispose de vastes réserves de pétrole, mais le Sultanat d'Oman, dont les réserves pourraient s'épuiser d'ici vingt ans, est presque aussi généreux.

Une des réponses à la surpopulation réside dans l'intégration. En effet, le Monde arabe n'est pas uniformément surpeuplé et les pays riches de la péninsule arabique ont encore une population active locale peu nombreuse et mal formée. Depuis la création des industries pétrolières du Golfe dans les années trente, ces pays ont exercé une forte attirance sur les populations arabes des autres régions et l'expansion déclenchée par le renchérissement des produits pétroliers, à

la suite de la guerre du Kippour en 1973, a rendu ces pays grands importateurs de main-d'oeuvre, arabe et non arabe. Leur capacité à offrir du travail aux chômeurs Egyptiens, Yéménites ou Jordaniens, constitue ainsi une soupape de sécurité politique, indispensable pour les régimes exportateurs de main d'oeuvre.

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) estime qu'un Egyptien sur cinq est au chômage. De plus, entre deux et quatre millions d'Egyptiens travaillaient à l'étranger, la plupart en Irak, et le reste en Libye, Jordanie, au Nord Yémen et dans les pays du Golfe. Leurs envois de fonds et les objets qu'ils rapportent étaient devenus un aspect essentiel de l'économie égyptienne.

En revanche, en Jordanie, l'émigration résulte, non pas tant d'un manque d'emplois que d'une inadéquation entre les emplois disponibles et ceux que consentent à occuper les Jordaniens. Ainsi, dans les hôtels d'Amman, vous avez autant de chances d'être servi par un Philippin que par un Arabe. Les boulangeries jordaniennes emploient presque exclusivement des Egyptiens, ceux-ci acceptant des salaires qui feraient rire les Jordaniens. La majorité des chômeurs jordaniens se retrouve parmi les nouveaux diplômés qui ne trouvent pas un travail qu'ils jugent digne de leurs talents. En fait, bien des Jordaniens deviennent eux-mêmes des émigrants, occupant des emplois d'ingénieurs ou de cadres dans les pays du Golfe. Et dans ces pays, ils se plaignent amèrement que leur salaire soit maintenu à un niveau bas, tandis que les sociétés qui les emploient sont contraintes de fournir des emplois inutiles et surpayés à une armée de gardes et chauffeurs autochtones sans formation.

La création des trois groupements économiques régionaux, le Conseil de coopération du Golfe, l'Union du Maghreb Arabe et le Conseil de coopération arabe avait, en partie, pour origine la nécessité de ralentir et de réguler les flux migratoires entre pays membres. Car, l'immigration est aussi porteuse de tensions politiques, sous deux formes. Une des sources de tensions est la volatilité de la demande de main d'oeuvre dans les pays du Golfe, la seconde réside dans la prise de conscience des Emirats, quant aux avantages et aux inconvénients d'héberger une armée croissante de travailleurs étrangers.